



District de Lyon et du Rhône de Football

Réunion Sécurité 2024 / 2025



Ordre du jour

- 1 – Accueil / Introduction
- 2 – Missions du Responsable sécurité
- 3 – Organisation d'une rencontre :
 - avant match
 - pendant match
 - après match
- 4 – Documents utiles
- 5 – Questions diverses



1 – Accueil / Introduction



2 - Missions du Responsable Sécurité

Le Responsable Sécurité club, (obligatoirement référencé sous Footclub) organise et met en place la sécurité au sein de son club.

Il est le référent du club pour la sécurité,

Il n'est pas nécessaire qu'il soit présent à toutes les rencontres et délègue les missions à 1 ou 2 délégué(s) de terrain en fonction de la rencontre.

Ces personnes sont obligatoirement inscrites sur la feuille de match et doivent porter lors de la rencontre une chasuble « Prévention ».



2 - Missions du Responsable Sécurité

En début de saison

- il prend connaissance du calendrier de chaque équipe pour identifier les éventuels « matchs à risque » et peut solliciter la PSEM à minima 3 semaines avant la rencontre pour préparer le match avec les adversaires
- Il établit une liste de personnes licenciées dans son club et susceptibles de pouvoir occuper la fonction de délégué de terrain durant la saison sur les rencontres
- Il fait un état des lieux des installations en termes de sécurité
- Il affiche la feuille de route, la liste des objets interdits



2 - Missions du Responsable Sécurité

En cours de saison

- Suivre le calendrier des matchs
- Faire le point avec les équipes, le directeur sportif, le Président, les délégués de terrain...
- Lire le PV du district



3 - Organisation d'une rencontre

Avant match

Il est préférable d'arriver avant l'équipe adverse et avant les officiels : se présenter auprès de l'équipe adverse ainsi qu'auprès des officiels.

Le délégué (ou les délégués) de terrain doit :

- obligatoirement porter une chasuble « Prévention » durant toute sa mission
- s'inscrire sur la feuille de match
- selon le niveau de sensibilité du match, s'assurer que le district, la mairie, le gardien du stade ou encore les forces de l'ordre (police municipale, ...) ont été prévenus des risques



3 - Organisation d'une rencontre

Avant match

Le délégué doit s'assurer que :

- le vestiaire des visiteurs est conforme, propre : à minima une poubelle, douche en état...
- le vestiaire des officiels (arbitres et délégué) est conforme, propre : à minima une table, des chaises, douche en état...
- le portail d'accès au stade est libre en cas d'intervention des pompiers
- le parking est sécurisé
- la feuille de route est bien affichée et que son contenu soit respecté (protection des guérites...)



3 - Organisation d'une rencontre

Avant match

Le délégué doit s'assurer que :

- aux abords du terrain tout est conforme, pas la présence d'objet indésirable (ne rien laisser trainer qui puisse devenir un danger)
- le trajet vestiaires/terrain est sécurisé
- de la sécurisation des vestiaires (et ce durant toute la rencontre. Rappel seules les personnes inscrites sur la feuille de match peuvent y circuler)
- il n'y a pas la présence de personnes sur le terrain (non inscrite sur la feuille de match) lors des échauffements puis au cours de la rencontre
- se mettre d'accord avec les officiels (délégué ou arbitre) pour pouvoir communiquer avec eux durant la rencontre. (en cas d'expulsion d'un joueur...) et définir le positionnement « stratégique » du ou des délégués de terrains durant la rencontre (entre les 2 bancs, à la sortie du terrain, vers les supporters...).



3 - Organisation d'une rencontre

pendant match

- Avoir une attitude neutre pendant la durée de la rencontre
- Ne pas se situer sur le banc de touche de son équipe mais entre les 2 guérites, ou près des supporters, ou à la sortie du terrain, mais en aucun cas à la buvette Choisir une position qui permette :
 - **Observer – Surveiller :**
 - Les abords du terrain
 - Les tribunes
 - La main courante
 - Les arrivées groupées de « supporters » : attention pas de bouteille en verre



3 - Organisation d'une rencontre

pendant match

- **Si la situation semble se dégrader :**
 - Se présenter
 - Tenter de dialoguer avec diplomatie
 - Prévenir le délégué officiel si présent
 - Prévenir les dirigeants de l'équipe adverse
(si un responsable de l'équipe adverse est présent, agir ensemble)

- **Si la situation se dégrade réellement :**
 - Penser d'abord à la protection des officiels, des dirigeants, éducateurs et joueurs,
 - Eventuellement, prévenir les forces de l'ordre
 - Vérification des installations



3 - Organisation d'une rencontre

Après match

- Accompagner les équipes, les officiels conformément à la feuille de route
- Sécuriser l'accès aux vestiaires (ne pas laisser entrer le public)
- S'assurer que le public est calme
- Vérification des vestiaires des visiteurs avant leur départ
- Accompagner l'équipe adverse et les officiels jusqu'à leur véhicule

Faire un bilan du match au responsable sécurité du club surtout si des incidents ont eu lieu



4 – Documents utiles

- La feuille de route
- L'affiche des objets interdits
- L'état des lieux des vestiaires



5 – Questions diverses



La commission PSEM vous remercie pour votre attention et vous souhaite une bonne saison à tous.